

Compte-Rendu Conseil Municipal du 15 Juillet 2014

Le quinze juillet deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mr LIROT, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr METZLAFF, Mme BIT, Mr LEDUC, Mr RETUREAU, Mme GAILLIARD, Mr. FUSTIER.

Etaient Absents : Mme BELLE, Mme FOMBARON.

Secrétaire de séance : Mr MANOUVRIER

Pouvoir (1) :

Mme FOMBARON à Mme GAILLIARD

Date de convocation : 8 Juillet 2014

1/ Convention de transfert des voies et espaces communs pour le lotissement "LE DOMAINE DU MURIER"

Le Maire informe que la convention a été présentée à la dernière commission urbanisme. L'intérêt de cette convention est de permettre à la commune d'assister aux réunions de chantier et de suivre les travaux des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et de voirie.

Le Maire précise que le transfert des voies et des espaces communaux du lotissement ne se fera que si les cinq conditions inscrites à l'article 4 de la présente convention soient remplies notamment celle portant sur l'achèvement total des constructions.

A la question posée par Mr. LIROT « Qui est nommé pour suivre ces travaux ? », le Maire répond que ce sont les adjoints Mrs FEUGIER et BELLE . Il précise que les services techniques et les membres de la commission « travaux » pourront y être éventuellement associés.

Voté à l'unanimité.

2/ Convention avec la résidence d'accueil et de soins du "LE PERRON" relative à l'assainissement.

Le Maire informe que cette convention fait suite à la remise en état des pompes de relevage et prend désormais en compte le rejet des eaux usées du Perron dans le collecteur communal.

Voté à l'unanimité.

3/ Demande de financement au SEDI pour les travaux d'éclairage public "rue des lavandes"

Le Maire rappelle que la commune a repris l'étude pour le réaménagement de cette voie comprise entre le passage à niveau et Intermarché et demande l'autorisation de solliciter auprès du SEDI une aide financière pour l'éclairage de la piste déplacement mode doux, le coût des travaux étant estimé à 13 200€ HT.

A la question posée par Mme GAILLIARD Mr RETUREAU à savoir s'il est prévu d'enfouir en même temps les lignes FRANCE TELECOM, le Maire répond que le projet de fibre a été pour l'instant exclu.

A la question posée par Mr RETUREAU si les propriétaires ont tous donné leur accord, le Maire répond que le plan a été signé par l'ensemble des propriétaires concernés. Mr BELLE précise que les travaux prendront un délai plus important que prévu.

Voté à l'unanimité.

4/ Demande de financement pour un programme triennal de grosses réparations.

Le Maire informe que la commune envisage un programme de travaux de renforcement et de réfection des chaussées sur 3 ans.

Ce programme a été étudié par la commission « travaux »

Pour ce type de projet, la commune peut bénéficier d'une subvention de 25% d'un montant maximum de 100 000 € de travaux soit 25 000€.

Le Maire demande l'autorisation de solliciter auprès du Conseil Général cette subvention.

Mr FEUGIER indique que les travaux envisagés concernent la portion de la rue des Tulipes comprise entre la rue des Jonquilles et la Mairie, la portion de la route du Port de Beauvoir comprise entre le chemin des Micaux et la route de l'ancienne église et sous réserve celle du bas de Saint Sauveur.

Voté à l'unanimité.

5/Divers.

- Information des membres de la commission communale des impôts directs désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Pour information, les personnes non retenues ont été contactées directement par le secrétariat.

- Information sur la présentation du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE)

Ce schéma sur la préservation ressources en eaux souterraines impacte 100 communes sur la Drôme et 40 communes en Isère dont Saint Sauveur. Pour information, le PLU communal devra être mis en compatibilité dans les 3 ans qui suivra la validation du SAGE prévu en 2018.

-Information Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin.

Le Maire communique que les conseillers communautaires ont voté contre la transformation du Syndicat Mixte du Pays du Sud Grésivaudan en Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) et se sont prononcés en faveur d'une fusion des trois Communautés de Communes (3C2V, Saint Marcellin, La Bourne à L'Isère) pour janvier 2016.

Concernant la demande de motion de fermeture dominicale des grandes et moyennes surfaces commerciales, le Maire précise qu'il est intervenu en séance pour le maintien de l'ouverture le dimanche sachant que, dans une quasi indifférence générale, la fermeture du pont du Perron a entraîné une perte d'environ 20% du CA pour les commerçants et les artisans de Saint Sauveur et que le report de l'ouverture du pont en septembre 2015 accentuerait encore plus la situation .

-Urbanisme, Mr BELLE informe l'assemblée qu'une réunion est prévue avec Mr LAZARELLI de DDT Isère en vue d'une révision du PLU et notamment une mise en conformité du PLU avec le SCOT.

-Communication Suite au jeu concours pour trouver un nom au journal municipal, Mme TROUILLET informe que la commission a sélectionné deux noms. Elle propose de les communiquer par mail à l'ensemble du conseil et demande à chacun d'entre eux de lui indiquer leur choix.

-Réfection du stade municipal. Pendant la remise en état du stade, Mr FEUGIER indique que l'utilisation du terrain est interdite par arrêté du maire jusqu'au 15 Août .

-Route de Maillard, Mr FEUGIER indique que suite à l'étude géotechnique, la commission travaux s'est orientée vers une remise en état de la chaussée et un drainage des eaux de ruissellement. La solution d'un sens unique est également évoquée. Une réunion de concertation est prévue jeudi 17 juillet avec Jean Cartier de la DDT Isère à ce sujet.

-Ecole, Mme DABADIE informe du départ de la directrice Mme HOSTACHE qui a obtenu une promotion. Aux questions posées par Mme GAILLARD et Mr RETUREAU sur l'état d'avancement des rythmes scolaires et sur le nombre de postes d'aide scolaires ouverts à la rentrée, Mme TROUILLET et Mme DABADIE répondent que pour les rythmes scolaires tout est prêt, que les 2 postes créés sont maintenus et qu'une volumétrie horaire (3h/ matinée) est attribuée à une autre personne. Le Maire précise par ailleurs que le temps quotidien des aides maternelles actuellement attribué à des tâches de ménage sera consacré, dès la rentrée prochaine, à l'encadrement des enfants.

-Information sur le projet de vente de logement par la Société Dauphinoise pour l'Habitat

Le Maire informe que les responsables clientèles de SDH l'ont informé d'une mise en vente prochainement d'une partie de leurs logements à leurs locataires.

-Information sur l'outil de gestion web des activités périscolaires. Suite à l'arrêt de la maintenance de l'outil « iconito », la Communauté de Communes a retenu la société Berger Levraut pour mettre en place un nouvel outil de gestion.

Ceci entrainera pour la commune les dépenses suivantes :

336.91€ pour l'installation, la mise en œuvre et la formation

Entre 3022.22€ et 3451.57€ pour l'hébergement et la maintenance

Prochain conseil municipal : le 26 Août 2014.

La séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance
Jean Louis MANOUVRIER,



Le Maire,
Michel GENTIT,

